

PROCES VERBAL DU COMITE DEPARTEMENTAL D'EQUITATION DE HAUTE CORSE

L'an deux mille huit

Et le 14 mars

Les membres du Comité Départemental d'Equitation de Haute Corse se sont réunis chez Madame Dora Ciavaldini à Borgo.

Sur convocation faite par la Présidente du C.D.E.

Madame Corinne Hoffmann préside la séance en sa qualité de Présidente.

Elle dépose sur le bureau et met à disposition des membres :

-la feuille de présence

-l'ordre du jour.

La feuille de présence a été émarginée par chaque membre présent du C.D.E.

-membres présents : 5

-membres donnant procuration : 3

Le PV de la dernière réunion n'ayant fait l'objet d'aucune objection, a été adopté à l'unanimité des membres présents.

La Présidente signale que les demandes de subvention au Conseil Général et à la C.T.C ont été envoyées.

Informe les membres du CDE que la subvention demandée au CRE concernant le CDE n'a pas reçu de réponse à ce jour.

En ce qui concerne le projet Pony Games de former une équipe, force est de constater qu'il n'y a pas de volonté des clubs de former une équipe Corse pour aller au Championnat de France, donc ce projet qui devait être doté par le CDE d'une somme de 2500 € tombe à l'eau.

Pour le renouvellement du Pony camp 2008, un coup de pouce financier plus important pourrait être donné par le CDE, la Présidente propose 300 €, adopté à l'unanimité.

La Présidente annonce qu'elle a eu l'opportunité d'acheter 4 chandeliers afin de constituer un obstacle CDE2B et met au vote la construction d'un soubassement en bois en forme de barrière, Sébastien Garibaldi et Philippe Ouvrier Buffet indiquent qu'il serait plus sûr en cas de casse de faire 2 barrières au lieu d'une. Dora Ciavaldini pose la question du gardiennage de ces obstacles, vu le prix de revient que cela nous impose les membres présents prennent la décision de les acheter.

La Présidente signale qu'un stage de Commissaire au paddock se tiendra lors du concours au Contry les 5 et 6 avril avec la collaboration de M. Alexandre GROS, qui s'est mis en rapport avec Sophie Dubourg chargé des formations techniciens fédéraux à la FFE, un courrier sera adressé aux différents Clubs pour informer les personnes intéressées par ce stage.

La Présidente propose d'instaurer une convention afin de donner une aide aux organisateurs de concours Amateurs et pro pour qu'ils prennent en charge les techniciens fédéraux (1 assesseurs et 1 commissaire au paddock) sur une base de€ par concours, plus € pour les techniciens reçus, soit un total de D'autre part, une somme de 25€ serait allouée aux techniciens fédéraux, soit 50€ par concours.

Si l'on considère qu'il a 6 concours officiels prévus au calendrier, cela nous donne un total de cette aide de euros. Toutefois il y aura une date butoir pour nous retourner la convention, passé ce délai les sommes reviendront dans le budget du cde2b.

Danièle Loverini signale son désaccord, estimant dégradant que le CDE soit obligé de payer pour que certains juges soient « acceptés » comme assesseurs dans certains concours pour lesquels ils ne sont jamais « acceptés » habituellement.

La Présidente souligne que c'est une contrepartie.

Le projet de convention est accepté.

En ce qui concerne le Championnat Départemental, Sébastien Garibaldi propose de faire intervenir M. Curtit, chef de piste, en tenant compte du fait qu'il demande 240€ par jour plus les frais d'hôtel, de restaurant, de parking et le billet d'avion soit un total de 700 €, après un tour de table les membres du CDE sont d'accord pour faire intervenir M. Curtit.

Un tirage au sort entre 4 Clubs est effectué pour déterminer qui emportera la finale du Challenge. Sont en lice pour cette finale : CHB-Canale di Melo-E.E.H.C-Country.

C'est Canale di Melo qui a été tiré au sort.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

Tout ce que dessus il a été dressé, le présent procès verbal a été signé, après lecture par les membres du bureau.

La secrétaire
Danièle LOVERINI

La Présidente
Corinne HOFFMANN